



Conseil d'école n°3 Lundi 10 juin 2024 – 18h

Personnes présentes :

Mme Filser, Adjointe au Maire de Lembach
M. Rocchi, Adjoint à la Maire d'Obersteinbach
Mme Welker, adjointe au Maire de Niedersteinbach
Mmes et MM les représentants titulaires et suppléants des parents d'élèves
Mmes les enseignantes de l'école de Lembach
Mme Kindelberger, directrice de l'école de Lembach
Mmes les ATSEM de l'école
Mme Gimber, directrice du périscolaire

Personnes excusées :

M. Saccucci, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme Ferrandini, enseignante
M. Tagatsch, parent élu
L'équipe du RASED
Mme Lux, directrice de la crèche

A noter : les informations apparaissant en *italique** ont été mises à jour en fonction d'éléments nous étant parvenus après le conseil d'école.

1. Mot de bienvenue et présentation

Mme Kindelberger souhaite la bienvenue aux membres et aux invités du conseil d'école.

2. Adoption du PV du conseil d'école du 2ème trimestre 2023/24

Une correction est apportée : Mme Welker Isabell, adjointe au maire de Niedersteinbach est ajoutée à la liste des personnes excusées.

En l'absence d'autres commentaires et d'objections, le PV du conseil d'école du 18 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Rentrée 2024 : effectifs, organisation pédagogique, nouveautés.

A ce jour, 134* élèves devraient être scolarisés à l'école de Lembach à la rentrée de septembre 2024 (ils sont 131 en 2023/24). Ils seront répartis comme suit :

- PS/MS/GS de Dominique Bischung, ATSEM Michèle Boulois → 24 élèves
- PS/MS/GS d'Estelle Richert, ATSEM Zehra Angun → 25 élèves*
- CP d'Annelise Kugler → 19 élèves
- CE1/CE2 de Dominique Specht → 24 élèves (18 CE1 + 6 CE2)
- CE2/CM1 d'Audrey Ferrandini et Catherine Attali* → 21 élèves (6 CE2 + 15 CM1)
- CM1/CM2 de Chloé Paulen* → 21 élèves (6 CM1 + 15 CM2)

Mme Kindelberger reste la directrice de l'école. A partir de septembre 2024 elle assurera également la mission de coordonnatrice de Territoire Educatif Rural sur le secteur de la ComCom de Sauer Pechelbronn, ce qui implique qu'elle ne sera plus en charge d'une classe. L'enseignante en charge de la classe de CM1/CM2 pour l'année scolaire à venir sera Chloé Paulen*.

Mme Buffler quittera l'école de Lembach à la fin de l'année scolaire : nous la remercions pour son implication et le travail mené au sein de l'école durant ces deux années.

Les nouveautés de l'année scolaire 2024/2025 :

- ➔ Un accueil organisé en classe pour les élèves de maternelle (de la PS à la GS) durant tout le mois de septembre 2024.
- ➔ Les évaluations nationales en français et mathématiques seront étendues à tous les niveaux de l'école élémentaire, du CP au CM2. Cela permettra à chaque enseignante et famille de connaître les difficultés et les points d'appui des élèves dès le début de l'année.
- ➔ Les cycles natation : une organisation « massée » des séances a été préconisée par l'académie. Au lieu d'avoir 1 séance/semaine pendant 10 semaines, les élèves auront 2 séances/semaines pendant 5 semaines.

- ❖ Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1* : les lundis et mardis matins du 9 septembre au 8 octobre inclus.
- ❖ Les classes de CP et CM1/CM2* : les mardis et vendredis matins du 3 décembre au 24 janvier inclus.

Sans parents accompagnateurs, ces séances ne pourraient pas avoir lieu. L'équipe enseignante remercie vivement les parents qui ont pu s'impliquer durant cette année scolaire. Pour pouvoir accompagner les élèves au bord du bassin, il est nécessaire de passer un agrément : partie théorique et test pratique (si réussi : valable ensuite 5 ans). Pour anticiper le démarrage de la natation dès septembre pour certaines classes, les dates et lieux des passages d'agréments sont les suivants : piscine de Drachenbronn le 24/06 à 16h - piscine de Betschdorf le 27/06 à 16h - piscine de Niederbronn le 25/06 à 17h - *piscine de Niederbronn le 04/09 à 17h00**.

➔ En partenariat avec les professionnels de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de Santé), une sensibilisation aux questions de santé sera menée à destination des élèves et des familles sur différentes thématiques.

- ❖ Maternelle-CP : « Manger, bouger en s'amusant! »
- ❖ CE1 et CE2 : « Les écrans et le sommeil, jouons ensemble ! »
- ❖ CM1 et CM2 : « Vie virtuelle ou vie réelle ? »

Les élèves questionneront ces sujets en classes avec leurs enseignantes et bénéficieront d'une séance avec des intervenants extérieurs. Ces temps seront suivis par des « Apéros parents/enfants » le soir après la classe pour associer les familles à ce projet.

4. Liaison maternelle/élémentaire et école/collège

En vue de l'année scolaire prochaine, les enseignantes effectuent une liaison avec les collègues du niveau supérieur pour partager les informations importantes concernant les élèves, afin de faciliter leur passage au niveau supérieur. Ce temps d'échange est particulièrement important concernant la liaison maternelle-CP et la liaison CM2/6^{ème}.

Pour faciliter l'entrée en maternelle, Mmes Richert et Bischung accueillent les futurs élèves de PS pour un temps d'immersion en classe le mardi 18 juin entre 9h et 10h30. Les enfants seront accompagnés de leurs parents et/ou de

la directrice de la crèche. Ils pourront ainsi rencontrer les adultes de l'école, leurs futurs camarades, découvrir des activités de l'école maternelle, jouer dans la cour,... Les actuels GS visiteront également la classe de Mme Kugler. Les CP liront une histoire aux GS. Ces derniers prépareront également une « Schultüte » qu'ils utiliseront au début du CP.

Pour faciliter l'entrée au collège, les élèves de CM2, accompagnés de Mme Buffler, ont pu vivre une demi-journée d'immersion au collège de Woerth en juin. Ils ont suivi quelques cours avec des professeurs de collège, découvert les locaux, la cour et déjeuné à la cantine. Mme Kindelberger se rendra au collège de Woerth fin juin pour participer à une réunion inter-degré.

A la demande du collège, les enseignantes de CM2 renseignent un tableau de positionnement pour la 6^e des élèves actuellement en CM2 (points d'appuis / éventuelles difficultés / aides à mettre en place / binômes à privilégier ou à éviter).

5. Projets pédagogiques des classes (3ème trimestre 2024)

	Maternelles	CP	CE1 CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Arts & Culture	Spectacle de marionnettes	Cinéma « Le petit hérisson dans la brume »		'Chante-Mai' Céramique Cinéma « Ernest et Célestine »	Cinéma « Ernest et Célestine »
Rencontres sportives	Mini-olympiades	Cross		Handball, Thèque Journée olympique « Terre de jeux »	Journée olympique « Terre de Jeux » Thèque Volley-ball

Environnement	Sortie forêt Obersteinbach + centre équestre	« Tous au Verger » - Trame verte (Mobil-faune, ...) + CP : Intervention animateur nature + école de la forêt	Aire Terrestre Educative avec M. Gérold (lynx)
Partenariat Allemagne	Rencontre avec les enfants des « Kindergarten »		
Semaine à thème			Classe canoë-kayak-paddle à Roeschwoog (sans nuitées)
Sortie de fin d'année	P'tit Fleck	Randonnée vers le Gimbelhof	
J.O. 2024	Rencontre avec la judokate Ninon Lassalle + spectacle de fin d'année des élèves.		
Informatique			1 atelier programmation chaque semaine avec M. Rochelle (pour tous les CM)
Sécurité routière			Avec les gendarmes (rouler à vélo)
Histoire - Mémoire *			Sur les traces du passé à Lembach : ancienne synagogue, Jardin de la

			<i>paix, Stolpersteine (M. Schlosser et Mme Blum)</i>
--	--	--	---

6. Projets année olympique : labellisation Génération 2024, semaine olympique juin, fête d'école

La fête de fin d'année est prévue le vendredi 28 juin 2024 à partir de 18h. Les enseignantes préparent le spectacle avec leurs élèves sur le thème des Jeux olympiques. Sur proposition de Mme Ferrandini, l'orchestre des jeunes de Preuschdorf (MUP) est convié au spectacle et assurera les interludes musicaux.

L'association des « Ecoliers du Heimbach » prend en charge l'organisation de la fête, la restauration et la buvette. Cette année, le contexte Vigipirate impose un certain nombre de mesures pour renforcer la sécurité de l'événement.

Il y aura 2 possibilités de restauration : 1 foodtruck « burger » et un stand « tartes flambées » tenu par les parents bénévoles. Il y aura également un stand gâteaux confectionnés par les parents et un stand boissons.

Mme Durand, présidente des « Ecoliers du Heimbach », rappelle l'importance de la participation de parents volontaires pour préparer la fête, tenir les stands et assurer le rangement.

La directrice, au nom de l'équipe pédagogique, remercie l'association et ses membres pour leur implication très active dans la vie de l'école. Elle les remercie de reverser l'intégralité des bénéfices de cette soirée à la coopérative scolaire.

7. Sécurité à l'école

➤ Exercices de sécurité

Chaque année scolaire, plusieurs exercices de sécurité sont organisés dans les écoles.

- 2 exercices incendie obligatoires ont eu lieu en septembre 2023 et en mars 2024.
- 2 exercices de PPMS (attentat / intrusion et risques majeurs) ont eu lieu en novembre 2023 et en mai 2024.

➤ Santé

Pour rappel, certaines maladies infectieuses entraînent une éviction scolaire de quelques jours. Si votre enfant est concerné, il est important de prévenir son enseignante et la directrice de l'école afin qu'une information aux autres familles puisse être diffusée. Les maladies concernées sont : la coqueluche, l'hépatite A, l'impétigo, les oreillons, la rougeole, la scarlatine, la tuberculose et les infections invasives à méningocoque (hospitalisation dans ce cas). Cela sera précisé dans la note de rentrée à destination des familles en septembre. Pour les autres infections : pour le confort de l'enfant et si les symptômes sont sévères, la fréquentation de l'école à la phase aiguë de la maladie n'est pas conseillée.

➤ Climat scolaire

Afin que chaque élève puisse se sentir serein à l'école, les actions suivantes ont été mises en place par l'équipe afin de réduire les comportements problématiques adoptés par certains élèves, notamment lors des temps de récréation dans la cour (violences verbales, morales ou physiques) :

- Les parents des élèves du CP au CM2 ont tous été destinataires d'un mail visant à rappeler à tous les enfants les règles de respect et de non-violence pour vivre ensemble.
- Renforcement de la surveillance lors des récréations (davantage d'enseignantes présentes dans la cour)

- Réflexion autour des sanctions éducatives : mesures pour réparer, présenter ses excuses, réfléchir à la portée de ses propos ou actes (lecture et réflexion autour de sujets tels que les discriminations, le racisme...).
- Parents d'élèves auteurs d'agissements graves systématiquement avertis
- Un travail de fond est mené en classe pour apprendre à communiquer de façon non-violente et à vivre-ensemble sereinement (ateliers pour développer l'empathie et l'écoute mené par la psychologue scolaire en CP, pratique du conseil des élèves en CE1/CE2 et en CM1/CM2, apprentissage des messages clairs « Je me sens ...quand tu ... j'ai besoin... Est-ce que tu as compris ?»)
- Protocole pHARe appliqué dans les situations relevant de l'intimidation ou de harcèlement scolaire (mise en œuvre de la méthode de préoccupation partagée par Mmes Ferrandini et Kindelberger). Les parents de l'élève victime sont dans ce cas mis au courant.

Nous avons le regret de constater que le personnel de l'école est parfois ciblé par des propos, des écrits ou des actes inappropriés de la part du public accueilli (enfant ou adulte). Cela n'est pas admissible. Selon la gravité de l'incident, celui-ci peut faire l'objet d'un « fait établissement » afin que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale en soit informée et puisse prendre les mesures nécessaires. La quantité et la nature de ces faits est un indicateur parmi d'autres pour mesurer l'évolution du climat scolaire au sein d'une école.

➤ Transport scolaire

Pour assurer la sécurité des élèves de l'élémentaire entre la cour de l'école et la montée dans les bus, des enseignantes volontaires les accompagnent à tour de rôle à 11h30 et 16h. Ce fonctionnement temporaire a été mis en place en septembre 2023 en attendant une meilleure solution. D'après le règlement départemental des écoles, cette compétence relève de la commune. La directrice demande à Mme Filser, représentante de la commune de Lembach,

la possibilité de confier cette mission à des agents communaux à 11h30 et à 16h. A l'école, 4 agents de la commune sont déjà présents ; 2 ATSEM et 2 accompagnatrices de bus. Avec leur accord, serait-il possible d'ajouter cette mission dans leurs contrats ? Les parents élus soulignent l'importance d'un rappel aux familles des consignes de sécurité à l'extérieur de l'école (circulation des véhicules, sécurité des piétons et cyclistes, chemin sécurisé utilisé par les enfants). Mme Kindelberger confirme que le message sera transmis lors des réunions de rentrée. Mme Filser rappelle que les travaux du parking seront réalisés durant l'été et confirme que la demande du Conseil d'école portant sur l'installation de barrières fixes le long du cheminement piéton (école-bus) a été prise en compte.

8. Partenaires de l'école : mairie, association « Les écoliers du Heimbach », périscolaire

➤ Mairie

Des points pour lesquels des travaux ou des interventions futures seraient à envisager sont transmises à Mme Filser :

- Une rénovation des toilettes « filles » extérieurs (crépis qui tombe, porte WC adultes ne ferme plus...)
- La cour : matériel à réparer (morceau de bois dévissé d'une table, poteau passerelle qui bouge) ou en attente de sécurisation (filet passerelle)
- Le défibrillateur : un panneau sur le portail indique qu'un DAE se trouverait dans l'établissement. Où est-il ? Mme Filser indique qu'il est localisé à l'intérieur du bâtiment crèche/périscolaire et qu'il appartient donc à la ComCom. Mme Kindelberger insiste sur l'importance que ce défibrillateur soit accessible facilement à l'ensemble des personnes présentes sur le site scolaire et périscolaire.
- Une sonnerie automatique (programmée aux horaires d'accueil et de récréation) faciliterait grandement l'organisation scolaire. Cette installation serait-elle envisageable ?
- Une lumière « détecteur de présence » serait très utile au niveau des portes d'entrée de l'école (côté ruisseau).

Les autres points travaux et petites réparations sont transmises par courriel par la directrice de l'école à la mairie.

➤ Association « Les écoliers du Heimbach » :

Les actions menées récemment :

- Ramassage de papiers début mai.
- Après-midi récréative organisée avec une quarantaine d'enfants présents. Le bilan a été très positif, l'événement a beaucoup plu aux enfants et aux parents. A reconduire.

➤ Périscolaire :

Mme Gimber rappelle qu'en cas d'absence de leur enfant, il est important que les parents l'excusent avant 9h pour le repas de midi. Ils doivent également informer le périscolaire de l'absence de leur enfant en cas de sortie scolaire incluant la pause méridienne.

Le périscolaire propose des prêts de jeux à l'école, tel que l'intéressant « Jeu de Loi » (possibilité de l'utiliser en EMC ou lors des séances de morale).

9. Coopérative scolaire

A la rentrée scolaire, l'école invite les familles à verser une participation financière par élève pour le compte de la coopérative scolaire.

Le montant actuel de 15€ a été jugé insuffisant au vu des projets menés par l'école : le conseil des maîtresses propose ainsi d'augmenter la cotisation à 18€/élève dès la rentrée de septembre 2024.

Pour rappel, l'argent de la coopérative permet de financer :

- Tout ou partie des sorties culturelles et sportives (spectacle accueilli, transport, entrées)
- Petit matériel pour les projets des classes (cuisine, bricolage, sciences...)
- Goûters pour les temps festifs (beignets, mûnes, chocolats...)
- Autres : adhésion Approchant, intervenant extérieur payant,...

Fin de la séance : 20h10

La secrétaire
Florence Buffler

La directrice
Anouck Kindelberger

